

## CANTINE SCOLAIRE 2025-2026

Aux parents des élèves de 8H, 9H, 10H,

08 avril 2025

Chers parents,

L'expérience initiée durant l'année scolaire 2023-2024 sera reconduite à la prochaine rentrée. Vous trouverez ci-dessous, ainsi que sur notre site internet, les modalités d'inscription pour les repas servis à l'Ecole d'Agriculture.

### **TARIFS**

	*Repas (Ecole d'Agriculture) :	<b>12.- / avec viande</b>	<b>10.- / sans viande</b>
	**Encadrement (Accompagnement + étude surveillée) :	<b>8.- / jour</b>	

**Le montant de 18.-, respectivement 20.- par jour est exclusivement à charge des parents.**

**\* Repas à volonté. Buffet de salades quotidien. Eau.**

**\*\* Repas et Etude INDISSOCIABLES**

Vous trouverez ci-dessous les modalités organisationnelles relatives à la cantine :

### **Horaires :**

1. 11h30 : Fin des cours
2. 11h45 : Départ pour l'Ecole d'Agriculture sous la responsabilité d'un ou deux enseignants
3. 12h45 : Retour au CO. 15 min de récréation dans la cour
4. 13h00 : Début de l'étude surveillée
5. 13h45 : Fin de l'étude surveillée. Récréation d'une dizaine de minutes dans la cour
6. 13h58 : Rentrée des élèves. Reprise des cours.

### **Règlement :**

1. Une fois inscrit en début de semestre, l'élève s'engage à fréquenter l'étude pour la totalité du semestre.
2. En fonction des effectifs, certaines demandes pourront être refusées.
3. Les demandes d'inscriptions en cours de semestre seront traitées, sans garantie cependant d'être validées. En fonction des effectifs, elles pourront être refusées par la Direction.
4. Durant les « récréations », l'élève ne peut en aucun cas quitter la cour de l'école.
5. Un comportement exemplaire est attendu. Toute infraction grave aux règles de savoir-vivre sera notifiée. En cas d'indiscipline répétée, un élève pourra être exclu. Dans ce cas, les frais d'encadrement seront facturés pour le semestre.

### **Inscriptions et paiement :**

1. Délai d'inscription : semestre 1 : **02.06.25** semestre 2 : **01.12.2025**
2. Une fois l'inscription enregistrée, celle-ci est valable **pour la totalité du semestre.**
3. Une facture mensuelle vous sera adressée. Un non-paiement de facture serait synonyme d'exclusion de la mesure.
4. En cas d'absence ou de maladie, le repas ne sera pas facturé. En revanche, les frais inhérents à l'encadrement (8.-) seront comptabilisés.
5. **En cas de désinscription en cours de semestre, les frais relatifs à l'encadrement (8.-) seront également facturés pour l'entier du semestre.**

**CO Derborence**

Chemin de la Chapelle 6  
1964 Conthey

+41 27 346 31 77

coderborence.ch

La Direction du CO Derborence et les autorités politiques sont conscients des besoins exprimés par les parents d'élèves et espèrent que l'alternative proposée, à défaut de cantine scolaire, offre malgré tout une solution de dépannage intéressante.

**Toutefois, la mise en place de ce service dépendra du nombre d'inscriptions. En cas de nombre insuffisant de personnes intéressées, la prise en charge des enfants sur le temps de midi sera supprimée.**

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et restons bien volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

Recevez, chers parents, nos plus cordiales salutations.

COMMISSION SCOLAIRE

La Présidente



Claudine FUMEAUX

COLLEGE DERBORENCE

DIRECTION

Le Directeur



Blaise GERMANIER

# INSCRIPTION CANTINE\_SEM 1

Année scolaire 2025-2026 **Semestre 1** / 01.09.2025 – 19.12.2025

Formulaire d'inscription également disponible sur le site [www.coderborence.ch](http://www.coderborence.ch) → Cantine

## COORDONNEES DE L'ENFANT (un exemplaire par enfant)

Nom  Prénom :  Commune :

Adresse de facturation :

📌 Année de scolarité en 2024-2025 :  9CO  
 10CO  
 11CO  
 Préapprentissage

📌 Mon enfant prendra le repas de midi et participera à l'étude surveillée le :  lundi  
 mardi  
 jeudi  
 vendredi

📌 Mon enfant est sujet à des allergies, intolérances alimentaires  Oui  
 non

Si oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des informations relatives aux inscriptions, au paiement et au règlement de la cantine et de l'étude.

### IMPORTANT

- Délai d'inscription pour le semestre 1 : **02.06.2025**
- **Formulaire version papier à retourner par courrier à l'adresse suivante : COLLEGE DERBORENCE, Cantine, chemin de la Chapelle 6, 1964 Conthey ou par mail à l'adresse suivante : [blaise.germanier@edu.vs.ch](mailto:blaise.germanier@edu.vs.ch)**

Date :

Signature des parents :



# INSCRIPTION CANTINE SEM 2

Année scolaire 2025-2026\_Semestre 2 / 05.01.2026 – 19.06.2026

Formulaire d'inscription également disponible sur le site [www.coderborence.ch](http://www.coderborence.ch) → Cantine

## COORDONNEES DE L'ENFANT (un exemplaire par enfant)

Nom  Prénom :  Commune :

Adresse de facturation :

- 📌 Année de scolarité en 2024-2025 :
- 9CO  
 10CO  
 11CO  
 Préapprentissage

- 📌 Mon enfant prendra le repas de midi et participera à l'étude surveillée le :
- lundi  
 mardi  
 jeudi  
 vendredi

- 📌 Mon enfant est sujet à des allergies, intolérances alimentaires
- Oui  
 non

Si oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_

- J'ai pris connaissance des informations relatives aux inscriptions, au paiement et au règlement de la cantine et de l'étude.

### IMPORTANT

- Délai d'inscription pour le semestre 2 : **01.12.2025**
- **Formulaire version papier à retourner par courrier à l'adresse suivante : COLLEGE DERBORENCE, Cantine, chemin de la Chapelle 6, 1964 Conthey ou par mail à l'adresse suivante : [blaise.germanier@edu.vs.ch](mailto:blaise.germanier@edu.vs.ch)**

Date :

Signature des parents :

